



Evolution de l'organisation de la fonction immobilière de l'Etat et impact sur la DDFIP

L'approche de la centrale confirme une grave méconnaissance de la mission d'évaluation domaniale sur le terrain comme des conditions de son exercice et du rôle de l'évaluateur à moins qu'il ne s'agisse encore une fois de cynisme froid :

- elle réduit la notion de dossiers à enjeux au seul aspect financier des projets ;*
- elle avance cette vieille lune de « professionnalisation » en interdisant simplement à des dizaines de milliers de collectivités à l'échelle nationale l'accès à nos services et à nos compétences comme par ailleurs elle entend le faire pour des millions de nos concitoyens pour leurs démarches quotidiennes ;*
- elle prétend rationaliser en réduisant encore nos moyens et nos implantations sur le territoire ;*
- elle se targue de rénover, mais elle dissimule la poussière sous le tapis en refusant de tirer les conséquences de la politique de suppressions massives des emplois et en mettant en cause la légitimité des attentes des collectivités.*

Dans ces conditions, la CGT ne tient pas à débattre avec vous ici du bien-fondé d'une réforme décidée en haut, à avancer des arguments qui n'auront comme réponse que des éléments de langage communiqués d'en haut et elle redit dans l'Hérault ce qu'elle dit au niveau national et dans tous les départements, c'est-à-dire son désaccord fondamental avec ce projet dont nous notons qu'il n'a même pas été précédé d'une de ces expérimentations dont la Direction Générale a pourtant le secret et qui lui réussissent si bien à défaut de se révéler pertinentes au moment de leurs généralisations.

Sans doute l'exercice était-il décidément trop complexe pour le coup.

Projet élaboré par quelques-uns, sans état des lieux associant les acteurs de la mission en préalable d'une réelle réflexion et sans que les Comités Techniques Locaux n'aient jamais été saisis de la question.

Nous sommes placés devant le fait accompli alors-même que ni le diagnostic ni le remède ne sont partagés.

Et comme si tout ça ne suffisait pas est venue se rajouter tout dernièrement une provocation écœurante : dans un rapport au Sénat sur la gestion du patrimoine immobilier de l'État tombe cette sentence qui arrive comme un cheveu sur la soupe, sans prévenir, car ce n'est pas le sujet : la compétence, le professionnalisme des évaluateurs de province sont carrément remis en cause et il est proposé de mettre fin à leurs fonctions et obliger les collectivités locales à faire appel pour leurs demandes d'évaluations aux professionnels privés de l'immobilier ! Cette préconisation, sournoisement glissée au détour des pages d'un rapport n'est pas là par hasard. Des lobbies ont dû encore œuvrer avec efficacité. Mieux que ne le font nos directions pour défendre le service public.

Il est donc facile de deviner quel sera le vote de la CGT !